



Chers amis,  
Chères mairraines et chers parrains de la Fondation Nicolas,

J'ai le grand plaisir de vous transmettre des nouvelles particulièrement réjouissantes des activités de la Fondation Nicolas, dans la banlieue de Ouagadougou. Depuis que vous nous accompagnez, avec amitié et confiance, dans nos projets de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des femmes à La Saisonnière, le chemin parcouru est riche: depuis l'automne passé, l'école Nicolas de Preux accueille plus de 500 enfants; cette année, avec votre soutien, une école secondaire d'enseignement général ouvrira ses portes. Du côté de La Saisonnière, 21 femmes ont réussi leur diplôme d'alphabétisation.

De tout cœur je vous remercie pour votre aide fidèle et généreuse qui a permis d'apporter beaucoup d'espoir au quartier périphérique de l'arrondissement de Nongr-Maasom dans la capitale burkinabé.

Aujourd'hui, je vous adresse ces lignes pour vous exprimer ma gratitude et vous donner des nouvelles de notre action à Ouagadougou.

## ACTIVITES DE LA FONDATION EN 2011

### A L'ECOLE NICOLAS DE PREUX...



La qualité de l'enseignement à l'école Nicolas de Preux a, une nouvelle fois, été récompensée: en juin dernier, 60 des 63 enfants de CM2, âgés de 12 ans, ont réussi leur certificat officiel d'études primaires. Ce résultat couronne le programme pédagogique mené par Chantal Zongo, la directrice, et l'équipe des quelque 20 enseignants et assistants. La plupart de ces adolescents poursuivent leur scolarité dans des établissements secondaires publics, souvent surchargés et éloignés du quartier. Suite à une augmentation progressive des effectifs depuis la création de l'école en 2005, le cap des 500 élèves a été franchi. Depuis la rentrée de septembre, 510 enfants de 3 à 12 ans suivent les classes à « Nicolas de Preux ». L'accent n'est pas seulement porté sur l'enseignement; c'est ainsi que les enfants bénéficient également de vaccinations, de contrôles dentaires et de la vue.

En octobre dernier, lors de ma dernière visite, j'ai une nouvelle fois été accueillie avec enthousiasme par les élèves. J'ai pu constater la bonne gestion de l'école et apprécier la considération dont elle jouit auprès de la mairie de Nongr-Maasom. Les autorités locales, avec lesquelles nous entretenons d'étroites relations, nous encouragent à poursuivre le développement de l'école; elles nous ont même attribué un terrain communal réservé à son extension.

Grâce ce nouveau projet, les élèves de l'école Nicolas de Preux pourront y poursuivre jusqu'à 16 ans leur scolarité secondaire avec à la clé un BEPC (Brevet d'études du premier cycle).



Toutes les conditions sont pratiquement réunies pour nous engager dans cette extension :



- L'équilibre financier de l'école Nicolas de Preux est effectif depuis un an : les écolages et les parrainages ont permis d'atteindre l'autonomie financière.
- Aujourd'hui, les finances de la Fondation permettent de couvrir la première étape de la construction. Des appuis seront nécessaires pour la finalisation du projet.
- La mairie de Nongr-Maasom met à la disposition de la Fondation un terrain de 18'000 m2 pour bâtir ce CEG, collège secondaire d'enseignement général. Cet engagement a été officialisé le 2 novembre 2011.
- Le Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur appuie notre démarche en assurant l'engagement des professeurs et leur rémunération.
- Ce soutien traduit la volonté manifeste de l'Etat de faciliter l'initiative privée pour pallier le besoin en établissements scolaires au Burkina Faso.

Ces pourparlers menés avec la mairie de Nongr-Maasom et le Ministère de l'Enseignement secondaire et supérieur nous permettront de signer en mars 2012 une convention de partenariat avec l'Etat pour la réalisation du CEG. Evariste Zongo et Sophie Sedgho sont les coordinateurs du projet. Ils représentent la Fondation Nicolas auprès des autorités. Le CEG pourra évoluer en collège professionnel technique lorsque ses bases académiques seront bien enracinées et que les finances le permettront...

## PROJET DEVISÉ DU CEG

Collège de 4 classes pour 250 élèves.

Surface bâtie de 400 m<sup>2</sup>, incluant des bureaux d'administration, une bibliothèque et une salle des maîtres.

Equipements et mobilier complets.

Devis global: 340 CHF/ m2

De son côté, la commune construit des latrines et équipe le terrain en eau et en électricité. Elle installe aussi un raccordement internet.

Pour l'heure, la trésorerie de la Fondation Nicolas nous permet de démarrer la construction ce printemps. Toutefois, une recherche de fonds est nécessaire pour mener à bien l'ensemble du projet...



## A LA SAISONNIERE...

La Fondation a poursuivi son soutien aux programmes de développement pour les femmes, menés par Sophie Sedgho :



- 35 femmes travaillant dans cette zone maraîchère ont suivi le cours ALPHA. 21 d'entre elles ont réussi leur diplôme d'alphabétisation décerné par l'Etat. Elles sont aujourd'hui fières de leur savoir dans un pays où l'illettrisme est de 70 %.
- Alphabétisées en langue mooré, ces femmes apprendront à lire et à écrire en français dans les cours dispensés en 2012.
- La Saisonnière élève désormais un petit troupeau de moutons. Les bêtes sont nourries avec les restes de l'activité maraîchère ; leurs déjections servent de fumure. Cette manière de faire va dans le sens d'un cycle bio.
- L'atelier de teinture et de couture de tissus permet aux femmes de vendre leur production sur les marchés.

- Le moulin à grain électrique, acheté en 2010 grâce à la Fondation Nicolas, a généré un petit revenu issu de sa location.
- Le restaurant de quartier ouvert en janvier 2011 a été alimenté par les produits du maraîchage.
- Un deuxième puits a été creusé pour satisfaire aux besoins en eau d'arrosage.
- Les enfants de l'école Nicolas de Preux ont pu s'exercer au jardinage et être initiés aux cultures grâce à des travaux pratiques à La Saisonnière. Ils gardent ainsi un lien étroit avec la terre et la production agricole.



Grâce à votre soutien, les projets que nous menons à l'école Nicole de Preux et que nous soutenons à La Saisonnière ont pu se concrétiser et se développer. La nouvelle dynamique qui s'est créée autour du CEG, collège secondaire d'enseignement général, est enthousiasmante. Sa construction répond à un réel besoin du quartier et même de l'ensemble du pays.

Au nom du comité de la Fondation Nicolas et de nos amis du Burkina Faso, je vous dis un immense merci. Vous nous avez soutenus jusqu'ici.

J'espère de tout cœur que vous voudrez bien poursuivre cette aventure avec nous.



*Michèle de Preux*

Michèle de Preux  
présidente

TOUTE CONTRIBUTION SERA ACCUEILLIE  
AVEC UNE TRÈS GRANDE RECONNAISSANCE.



Voici quelques chiffres pour rendre votre appui encore plus concret :

Bâtir un m <sup>2</sup> du CEG complètement équipé	340 CHF
Parrainer un enfant pour sa scolarité pendant un an	250 CHF
Fournir un bureau avec banc pour 2 élèves	70 CHF
Assurer le goûter et le déjeuner d'un enfant de la maternelle pendant 1 an	50 CHF



[www.fondation-nicolas.ch](http://www.fondation-nicolas.ch)  
[mdepreux@fondation-nicolas.ch](mailto:mdepreux@fondation-nicolas.ch)

COMPTE BANCAIRE:  
Fondation NICOLAS  
UBS SA / CH-1003 Lausanne  
IBAN CH16 0024 3243 4751 8401 B  
SWIFT / BIC UBSWCHZH80A  
CCP 80-2-2